CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

DEPART

Ozone Spécial.
Folsom, Mandeville et points int. ....7:20 a m
St. Tammany Spécial
Covington, Mandeville et points int. ....4:30 p m
Excursion des dimanches et mercredis
Covington, Mandeville et points int. ....7:20 a m

ARRIVEE

Ozone Spécial.
Folsom Mandeville, et Points int. ....7:10 p m
St. Tammany Spécial.
Covington, Mandeville et points int. ....8:25 a m
Excursion des dimanches et mercredis
Covington, Mandeville et points int. ....7:10 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE

[illegible] mail tous les jours.... 7:15 a m
Express tous les jours........6:00 p m
Lim. [illegible] tous les jours........8:15 p m
N. Y. fast mail tous les jours 11:15 a m
Mob. and coast tous les jours......
Coast train, tous les jours, excepté dimanche. ...... 8:50 a m
Dimanche excursion ...... 9:45 p m

DEPART

Fast mail tous les jours...... 8:15 p m
Express tous les jours...... 7:00 a m
Lim. [illegible] tous les jours...... 8:25 a m
N. Y. fast mail tous les jours....
Mob. and coast tous les jours 7:20 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche.. ...... 4:05 p m
Dimanche excursion ...... 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE

No 1 limited ...... 5:45 a m
No 3 Par American special. 8:10 p m
No 5 local ...... 4:30 p m
No 7 [illegible] Est Louisiane 8:30 a m
Excursion du dimanche ...... 7:05 p m

DEPART

No [illegible] local ...... 5:30 a m
No 4 Par American special. 9:10 a m
No [illegible] Est Louisiane.. 4:30 p m
No 2 limited ...... 7:30 p m
Excursion du dimanche. ...... 7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVEE

No [illegible] Chicago limited...... 8:15 p m
No [illegible] fast mail ...... 6:10 p m
No [illegible] and Louisville 5:15 a m
No [illegible] fast mail ...... 10:35 a m
St Louis and Chicago..10:35 a m
No 31 McComb Acod ...... 9:30 am

DEPART

No 4 Chicago limited ...... 8:15 a m
No 24 local mail ...... 6:30 a m
No [illegible] Cincinnati & Louisville 9:15a m
No [illegible] fast mail...... 7:10 p m
St Louis and Chicago.. 7:10 p m
No 32 McComb Acod ...... 3:20 pm

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY

ARRIVEE

Memphis Express ......8:15 a.m.
[illegible] express...... 5:50 p m
Woodville, Bayou Sara Acc 9:40 a.m.

DEPART

Memphis Express ......3:15 p.m.
[illegible] express ...... [illegible]
Woodville, Bayou Sara Acc. 4:00 p.m

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVEE

Fort Worth and Hot Springs ...... 7:30 a m
[illegible] ......12:05 p m
[illegible] express...... 7:45 p m

DEPART

[illegible] express ...... 8:30 a m
[illegible] ...... 3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express ...... 8:20 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY

ARRIVEE

Local ......11:10 a m
[illegible] Houston...... 5:10 p m
[illegible] Express...... 8:35 a m
Sunset Express...... 8:45 p m

DEPART

Local ...... 3:00 p m
[illegible] Houston ...... 6:40 a m
Pacific Coast Express...... 9.00 p m
Sunset Express ......11:55 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVEE

Dimanche seulement.
[illegible] ...... 7:25 p m
[illegible] jours excepté dimanche et samedi ...... 9:55 a m
[illegible] et dimanche seulement ...... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche. ...... 6:40 p m

DEPART.

Dimanche seulement.
[illegible] ...... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi ...... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement. ...... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
[illegible] ...... 8:00 a m
[illegible] Shell Beach......10.02 a m
[illegible] Beach ...... 7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche
Pour Belair et Shell Beach... 4:10 p m
Dimanche seulement
[illegible] Beach...... 5:30 a m
[illegible] Beach...... 8:00 a m
Belair ...... 5:30 p m
[illegible] Beach ...... 7:30 p m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY

ARRIVEE

Tous les jours excepté dimanche
De Belair et Shell Beach.. 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair...... 7:00 a m

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK

Steamship El Cid, Baker ...... parti 22 sept.
Steamship Joseph W Fordney, [illegible] ...... parti 3 sept.
Steamship Comus, Knoble ...... parti 20 sept

BALTIMORE

Steamship Soperga, Gustavino parti 21 sept.
Steamship Ixel Holme Gorley.. parti 20 sept.

LIVERPOOL

Steamship Traveller, Donald....parti 23 aout
Steamship Magician Raby...... parti 25 aout
Steamship Wm Cliff Davis......parti 31 aout
Steamship Fortuna, Brice...... parti 1 sept.

Steamship Albanian Harrison.. parti 5 sept
Steamship Asian Bartlett .. parti 15 sept.
Steamship Antillian Japha ....parti 13 sept.
Steamship Chancellor Booth.. parti 15 sept.
Steamship Barrister, Goudie.....parti 8 sept.
Steamship Nicaraguan, Shackleford par 20 sept.
Steamship Irishman, Merrick.. parti 24 sept.

BELFAST.

S S Rathlin Head McDonald ....parti 31 aout.

MANCHESTER.

Steamship Genessee Albrethsen pa 30 aout.

CARDIFF.

Steamship Cynthiana Evans.. parti 13 sept.
Steamship Maine, Rehm ......parti 22 sept.

GENES.

Steamship Lasio, Dodero...... parti 12 sept.

SANTOS

Steamship Homer, Taylor...... parti 14 sept.
Steamship Yeoroy, Johnson......parti 17 sept.
Steamship Kusyta, ——......parti 17 aout.
Steamship Phidias, ...parti 23 aout.

RIO DE JANEIRO.

Steamship Phidias, Allen.......parti 11 sept.
Steamship Mourby, ——......parti 14 sept.
Steamship Homer, Taylor......parti 22 sept.

HULL.

Steamship Comedian, Mumball..parti 5 sept.

MONTEVIDEO

Steamship Warrington, Hall.. parti 13 sept.

PORT TALBOT

Steamship Madawaska, Jenk neparti 14 sept.

BARRY

Steamship West Point, Roche..parti 19 sept.

LONDRES.

Steamship Colonian, Chadwick parti 20 sept.

PALERME.

Steamship Lasio, Dodero ......parti 15 sept.

SWAKOPMUNDE

Steamship Asia, Bummer......parti 20 sept.

DENIA

Steamship Principessa Laetitia parti 17 sept.

ANVERS

Steamship Etonian, Jacobsen.. parti 22 sept.

MACEIO

Steamship Warrior, Rushforth parti 25 sept

Liste des navires dans le port

STEAMERS.

Nom	Destination	Mouillage
Antwerp City	Continent	rue Julie
Arkadia	Porto Rico	rue Hopital
Atlas	Honduras	Point
Bratten	Honduras	Point
Cambyses	Brême	rue Ursuline
Civilian	Liverpool	Stuyv dock
Citta di Palermo	Gene	rue 7me
City of Tampico	Mexico	Alger
Cooling	Hambourg	Chalmette
Conde Wilfredo	Barcelone	rue 4me
Degama	Pensacola	rue Lafayette
Excelsior	Havane	2me dist 10
Horn	Danemark	4me dist 44
Heathpool	Rotterdam	Stuyv dock
Ida	Trieste, Venise	rue 3me
Irene	Trieste, Venice, etc	rue 2me
Jos Vaccaro	Honduras	3me dist 30
Karen	Colon	Point
Kingstonian	Gib. Havre	4me dist 43
Maios	Rotterdam	Stuyv dock
Monarch	Rotterdam	rue 1ère
Montauk Point	Rotterdam	Stuyv dock
Spica	Bordeaux	Stuyv dock
Venus	Port Limon	Alger
Yucatan	Liverpool	Westwego

BARQUES.

Nom	Destination	Mouillage
Venturosa	Portugal	Point
Fortuna	Portugal	rue Richard

BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans, 28 septembre 1906.

Fourni par le Bureau Météorologique, à Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

L'étiage à 8 heures A. M.

Stations	Pleine hauteur à la rive, pieds	Ligne du danger, pieds	Hauteur, pieds	Changements des dernières 24 heures
St Paul		14	8.3	+0.1
Davenport	16	15	5.4	0.0
St. Louis	32	30	11.6	+0.1
Cairo	44	45	18.0	+0.8
Memphis	32	33	9.1	0.0
Helena	43	42		
Vicksburg	44	45	14.1	-0.3
Rivière Rouge				
Donaldsonville	28	25		
N. Orléans	9	16	7.1	-1.3
Melville		31	18.5	-0.3
Omaha		41	8.4	-0.4
Kansas City		21	11.1	0.0
Pittsburg	30	22	5.8	-0.2
Cincinnati	45	50	8.9	+0.3
Louisville		28	4.1	+0.2
Nashville		40	11.6	-0.8
Chattanooga	33	33	6.6	-0.4
Fort Smith		22	7.4	-0.5
Little Rock		23	8.2	+0.2
Arthur City		27	11.5	+0.2
Fulton	30	28	15.4	-0.6
Shreveport	31	29	10.2	-1.1
Alexandria	32	33	14.4	0.0
[illegible]				
Camden	36	39	5.4	+0.1
[illegible]		40	4.6	0.0

NAVIGATION FLUVIALE

Départs de bateaux à vapeur

—SAMEDI, 29 SEPTEMBRE 1906

Rivière Rouge—H. M. CARTER, à 5 p m
Harwood et Bends—IMPERIAL, à 5 p m
Madisonville—NEW CAMELIA à 4 p m
Madisonville—PINELAND, 4:30 p. m.

DIMANCHE, 30 SEPTEMBRE 1906.

Ozi Landing—NEW CAMELIA 8 a m
Madisonville—PINELAND, 8.30 a m.

CHARBON

PITTSBURG—Par chaland 40 à 50 cents par [illegible] $1.50 par ton.; anthracite $9.50 la ton.; bateaux 50c. la bar.; steamers $3.90 la tonne; [illegible] 50c.

ALABAMA—Par baril Corona 50c. Corona [illegible] 50 [illegible] 60c [illegible] 50c perton [illegible] $3 25 à $3 50

BOIS DE CONSTRUCTION

Yard Saw Quotations.

Piling, per foot............ 10@ 15
Yellow pine rough, per 1,000 feet—

	Class A.	Class B.	Class C.
Sills, joists and Scantlings......	$15 00	$12 00	$10 00
1, 1¼ and 1½x12..	25 00	15 00	12 00
Dressed flooring....	25 00	18 00	15 00
6 and 7" dressed weather boards.	17 50	14 50	12 00
T.andG. ceiling....	25 00	22 00	12 00
Rough side boards or sheathing......			50
Dressed side boards or sheathing......			9 50@11

Weather board stock
Cypress—
Piling, par lineal foot........ 10@ 16
Rough boards, choice and prime $33 00@35 00
Merchantable........ 15 50@16 50
Becky 1 2, 3, and 4rd........ 10 00@11 00
Pox........ 14 00@—
Mahogany timber, per ton........ 50 00@60 00
Cedar timber per ton........ 60 00@75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché
Oak lumber, per 1000........ 35 00@50 00
Shingles—
16-in saw sawed........ 3 75@ —
20-in splits, ordinary........ 3 50@ ...
20-in splits, guaranteed........ 3 75@ ...
Texas, per 1000........ 3 75@ ...
Lime........ 75@ [illegible]
Cement, domestic........ 1 35@ [illegible]
Cement imported........ 2 25@ 2 75
Sable........ 6 30@ [illegible]
Brick Lake and I. O. M. P........ 10 00@10 50
Brick, paving........ 9 25@ 9 75
Brick, ordinary........ 4 00@ [illegible]
Sand, per load........ 1 25@ 1 75
Shells sea........ 28@
Plaster calcine........ 3 00@
Fire brick, American, per 1000 25 00@30 00
Fire brick, English, per 1000 37 50@45 00
Fire clay, per barrel........ 1 50@ ...
Lake fire clay........ 1 25@
Sewer pipe, per foot, according to size 60-70 off........ 15@ 1

MARCHE AUX BESTIAUX

Bœufs du Texas et de l'Ouest—Bœufs—Choix, par livre, gross, 4¼@4½; fair to good par livre gross, 3½@4; common to medium par livre gross 3@3½. Vaches et génisses—Choix, par livre, gross, 3½@4; fair to good par livre gross, 2½@3½; vieilles maigres par tête, $10@12. Taureaux et Cerfs—Taureaux par livre gross, 2½@3; cerfs, par livre gross 2@2½. Yearlings—Choice, par livre, [illegible] fair to good, par tête $8@[illegible] Veaux par tête—Choice, $9@11 00, fair to good, $5@9.

Bœufs du Mississippi, de la Louisiane et de l'Alabama—Bœuf—Choice par livre gross 3½@4 [illegible] to good, par livre, gross 2½@3½; vieux maigres par livre, gross 1½@2½. Vaches, Taureaux et Taureaux—Choice, par livre [illegible] 3@3½ fair to good, par livre, gross 3½@[illegible] vieux maigres par tête, $7@10; taureaux, par livre, gross 2½@3; cerfs, par livre, gross 2@2½. Yearlings—Choice, par livre, gross 3@3½ fair to good par tête $8@11; common, par tête $6@7. Veaux—Par tête, $6@8. Vaches laitières—Choix, $40@50; fair to good, $25@35. Springers—Choice, $25@30; common to fair, $15@20. Porcs—Nourris au maïs, par livre, 1½@4½; nourris au "mast", par livre, gross 3@3½. Moutons—Good to choice, par tête, 3½@4½; common to fair, par tête, $1 25@1 25

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

E. S. COBB.

76 Vaches, 8 Chevaux — INSTALLATION DE LAITERIE. — 18 Veaux, 4 Taureaux

La propriété de JOHN ANGOUSSET, au S. P. Crossing et Canal Harvey, près le ferry de l'avenue Louisiana. LUNDI, 1er octobre 1906 à 10 a m précises. Soyez ponctuels. Comme suit : 76 vaches, 18 veaux, 4 taureaux, 8 bons chevaux, 2 wagons à lait, 2 wagons à fourrage, 3 auges à fourrage, 5 jeux de harnais, 1 machine à couper le foin, 1 rateau à foin, 1 Cutting Box, 2 jeux de bidons à lait et tout ce qui appartient à une laiterie de première classe.

Conditions de la vente—Toutes les sommes au-dessous de $100 comptant; toutes sommes de $100 ou plus en un crédit de 90 jours avec bonne sécurité; le plus fort acquéreur aura la clientèle, laquelle est très bonne. Positivement pas de limite ou réserve.

E. S. COBB, Encanteur.
Bureau 925 rue Gravier.

☞ 45 de ces vaches sont des Holsteins.

Ceci est le plus beau lot d'animaux qui sera offert en vente cette saison. N'oubliez pas la date, l'heure et l'endroit.
23 sept—23 29 30

QUINCAILLERIE.

Axes—I Out Keen, par douz.. $7 00@......
Crescent, par douzaine. 6 25@......
Hunt's par douzaine.... 7 00@......
Bellows—Scott's Standard. 26 42 pouces, chacun........ 4 00@14 00
Chain traces, par paire........ 35@ 1 40
Chain, ex ¼, 5/16, ⅜, ½, par livre........ 6@ 8
Hoes—Baldwin set No 4 @ à 1, par douzaine........ 3 50@ 5 00
Planet, Jr. cultivators, No 4, chacun........ 6 00@......
Planet, Jr, cultivators, No 9, chacun........ 6 00@......
[illegible]vator, No 5, chacun........ 8 50@......
Planet, Jr, horse hoe and cultivator, No 7, chacun........ 7 50@ —
Planet, Jr, horse hoe and cultivator, No 8, chacun........ 6 00@ ....
Planet, Jr. cultivator wheels, chacun........ 1 00@ ....
Monroe rotary harrows, No 1, chacun........ 17 00@......
Monroe rotary harrows No 1½.. 19 00@......
Monroe rotary harrows, No 2.. 22 00@......
A. B. & Co. side harrows, chacun........ 3 50@......
Hollow-ware, skillets and lids par 100 livres........ 3 00@......
Anvils, par livre........ 8@ [illegible]
Bar iron, base par 100 livres.. 2 25@......
Steel cut nails, base par barillet. 2 50@......
Steel wire nails, base par barillet 2 50@......
A. B. & Co. Steel Plows—
Pony and extra point, chacun. 3 00@......
A. O. and extra point, chacun. 3 00@......
B. O. and extra point, chacun 3 50@......
C. O. and extra point, chacun. 4 75@......
A. B. & Co. combined corn and cotton planter, chacun........ 10 00@......
Boiler for same, chacun........ 1 50@......
Single Georgia stocks, chacun........ 90@......
Farmer's Pet double stocks chacun........ 3 00@......
Planet, Jr, horse hoe and cultivator, No 4, chacun........ 6 00@......
Rope—
Sisal, ½ inch and larger, par livre........ 10¼@ —
Manilla, ½ inch and larger, par livre........ 13¼@......
Cotton, 5/16 to ⅝ inch, par livre........ 12@ [illegible]
Spades—Ames, A. B. & Co. et Rex, par douzaine........ 8 00@13 00
Shovels—Ames, A. B. & Co. et Rex, par douzaine........ 8 00@13 [illegible]
Barbed wire, galv., par 100 livres........ 3 2½@......
Drop shot, No [illegible] par sac........ 1 45@......
Large drop shot and buckshot, à sac........ 1 70@......
Cane knives, par douzaine........ 5 00@......
Wheelbarrows, par douzaine... 14 00@25 00
Hercules coal barrows, chacun. 6 50@......
Garland stoves and ranges....40 0/0 from list
Challenge ice chests and refrigerators........40 0/0 from list
Bradley Clipper plows........25 0/0 from list
Bradley X Ray sulky plows, chacun........ 60 00@......
Bradley XX Ray gang plows chacun........ 75 00@......
Bradley middlebreakers, chacun........ 16 00@25 00
Bradley sectional harrows chacun........ 6 50@ ....
Bradley disc cultivators, chacun........ 45 00@ ....
Bradley corn planter, chacun.. 14 00@......
[illegible]4x6 or 7........ 18 00
[illegible]ling stock........ [illegible]

CHEVAUX ET MULETS

Les recettes pour les chevaux et mulets sont assez bonnes, avec demande modérée et prix plus élevés.

Chevaux de selle et de voiture........ $100@[illegible]
Jeunes chevaux de trait........ 75@125
Chevaux communs........ 30@[illegible]
Mulets de ville........ 150@175
Extra heavy........ 200@250
Mulets pour habitations sucrières. 150@160
Mulets pour [illegible] coton........ 85@105

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de J. P. Casamayouret autrement connu comme Pierre Casamajouret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 80,388—Division A—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu J. P. Casamayouret, autrement connu comme Pierre Casamajouret, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. E. T. Florance, Edgar M. Kahn, avocats. 27 sept—27—oct 1 6

Succession de François Lacroix

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 9,804—Division D—Attendu que Maria Cecilia Lacroix a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu François Lacroix, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
Wm Winans Wall, avocat.
25 sept—25 29—oct 4

Succession de Frank Frederick Netzhammer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80,379—Division C—Attendu que Mme Mary Bohl, la veuve de Frank Frederick Netzhammer, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Frederick Netzhammer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—G. G. Kronenberger, avocat.
25 sept—25 29—oct 4

AVIS AUX CREANCIERS

Thomas Killeen vs Roland & Gechwind Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 77,901—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Thomas Killeen et Edward Schwartz, receveurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Clegg & Quintero, avocats.
22 sept—22 26—oct 1

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Théodore Janiszewski—No 79,911—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. Peintures, Brosses, Echelles et autres meubles—A l'encan—SAMEDI le 29 septembre 1906, à 10:30 heures a. m., sur les lieux 623 rue St Charles.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans Division E, Dossier No 79,911, dans l'affaire de la succession de Théodore Janiszewski, ledit ordre daté et signé le 17 septembre 1906 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, sur les lieux, 623 rue St Charles, commençant à 10:30 heures a. m.

Un lot d'effets mobiliers consistant d'échelles, Peintures, etc.

Conditions—Comptant—toutes les choses devant être emportées avant 6 heures p. m. le jour de la vente.

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 318 rue Baronne.
18 sept—18 23 28 29

Jas A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Emplacement de Commerce de Choix et Résidence,

2431 et 2433 rue S. Rempart, à l'encoignure de la rue Deuxième,

Maintenant occupé comme Epicerie, Et le Cottage Simple, Retiré de la Banquette, 2429 rue S. Rempart.

Contenant Six Chambres, Pelouse sur le Devant et sur le Côté, Hangar et Citerne.

Devant être vendu le tout ensemble

Antonio Milazzo vs les héritiers de Ignazio Compise et als.

No 79,946—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

IL sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 25 octobre 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 17 septembre et signé le 21 septembre 1906, par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet numéro deux cent quatre vingt sept, borné par les rues S. Rempart, Deuxième, Saratoga et Première. Ladite portion de terre est désignée par la lettre A sur un devis dressé par S. G. De l'Isle, voyer, et daté le 26 juin 1901, et mesurant d'après ledit devis cinquante trois (53) pieds deux (2) pouces et sept (7''') lignes de face à la rue S. Rempart, la même largeur dans le fond, par cent sept (107) pieds de profondeur et façade à la rue Deuxième, par la même profondeur sur l'autre ligne de côté, laquelle dite portion de terre formant l'encoignure des rues Deuxième et S. Rempart, et est composé du tout des lots 8 et 9 moins trois (3) pieds, enlevés de fond dudit lot.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour les taxes de 1906 et déposer 10 0/0 du prix d'achat dans les mains de l'encanteur pour lier la vente, l'acte de vente pardevant Theo. Cotonio, notaire, aux frais des acquéreurs.
23 sept—23 30 — oct 7 14 21 25

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de David Hansel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79,951—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par G. Adolph Schreiber, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Oscar Schreiber, avocat.
29 sept—29—oct 3 8

Succession de Christian Schmidt, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 77,352—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Christina Corse Schmidt, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
28 sept—28—oct 2 7

Succession de Mme Cecilia Burke, veuve en premier mariage de John W. Ferguson et en second mariage de John Bacon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80,349—Division C—Attendu que Mlle Mary A. Ferguson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Cecilia Burke, veuve en premier mariage de John W. Ferguson et en second mariage de John Bacon, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Linkelspiel, Hart & Davey, avocats.
21 sept—21 26—oct 2

Succession de Mme Marie Martha Favre, veuve de George Maritche

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 77,943—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Jérome Meunier, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Roger Meunier, avocat.
19 sept—19 23 28

Succession de Jas. W Fitzhenry et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 79,500—Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Mary Fitzhenry, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Charles H. Brownlee, Root J. Maloney, avocats.
19 sept—19 23 28

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

W. R. Metzler.

INSTALLATION DE LAITERIE
de John Lapuyade, Coin des rues Mobile et Dante.
SAMEDI, 29 septembre à 11 heures a. m.

25 vaches, 7 avec veaux, 1 taureau, 2 chevaux, 2 charrettes à lait, 1 wagon à fourrage, 1 jeu de bidons, 2 jeux de harnais, 1 auge à fourrage, 1 abreuvoir, 1 glacière, 1 machine à couper le foin, et tout ce qui appartient à une laiterie de première classe.

Conditions—Pas de limite.

Tous les montants jusqu'à $100 comptant, au-dessus de ce montant en un crédit de 90 jours par billets garantis.

Le plus fort acquéreur aura la clientèle.

W. R. METZLER, Encanteur.
Bureau 312 rue Carondelet.

N. B. Prenez les chars de ceinture St Charles ou Tulane, descendez à la rue Mobile et marchez deux ilets vers les bois. 16 sept—16 22 27 28 29

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX COTTAGES DOUBLES A L'ENCAN, JEUDI, LE 11 OCTOBRE 1906, A MIDI.
719 21 RUE PHILIP.—608-10 RUE FELICITE.

No 80,151. Cour Civile de District — Succession de Margaret Caulfield, veuve de Charles Cain.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dans l'affaire de la succession de Margaret Caulfield, veuve de Charles Cain, dossier No 80,151, ledit ordre daté et signé le 6 septembre 1906 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le MARDI, 11 octobre 1906, à midi, la propriété foncière ci-après décrite:

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet numéro neuf, maintenant l'ilet numéro soixante quatorze, borné par les rues Philip, Chippewa, Annunciation et Jackson, désignés par les numéros deux et trois sur un plan de L. H. Pilié, voyer, daté le 19 avril 1866, annexé à un inventaire de la succession de Mme E. Toll, pris par Walter H. Peters, ancien notaire en cette ville, enregistré dans la Deuxième Cour de District, Succession No 26,087. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant d'après ledit plan, comme suit à savoir: le lot No 2 dix sept pieds [17'] huit [8"] pouces et cinq [5'''] lignes de face à la rue Philip, et lot No 3 dix huit [18'] pieds, deux [2"] pouces de face à la rue Philip sur une profondeur, chacun de cent vingt sept pieds [127'] dix pouces [10"] et cinq lignes [5'''] entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage double, contenant de chaque côté cinq chambres et deux chambres dans la mansarde. Loué pour environ $13 de chaque côté sans bail.

2° Tout et particulièrement un certain lot de terre situé, se trouvant et étant dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par le Chemin Félicité, les rues Bellegonde, Chippewa, autrefois Benbie, et Ste Marie, et désigné comme numéro trois dudit ilet sur un plan de H. Moellhausen, voyer, le 20 mai 1847, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant, en mesure américaine, trente deux pieds de face au Chemin Félicité ou rue, ayant la même largeur dans le fond, par cent trente neuf pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté vers Bellegonde ou rue St Thomas, et le divisant du lot numéro deux, et cent trente huit pieds cinq pouces quatre lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, le divisant du lot numéro quatre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, (connu comme Nos 44 et 46 Chemin Félicité ou rue) et tous les droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Les améliorations consistent en un cottage double ayant cinq chambres, hangar et grande cour de chaque côté, barrière en fer; loué sans bail pour environ $12 chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit d'un an ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets des acquéreurs à leur propre ordre et par eux endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 p. cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer, en plus et au-dessus de son enchère, les taxes pour l'année 1906 aussi bien que le coût de tous les certificats. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Geo W. Flynn, notaire. Un dépôt de dix pour cent devant être fait au moment de l'adjudication avec

J L ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières. 318 rue Baronne.
M. D. Dimitry, avocat.
9 sept—9 16 23 30—oct 7 11

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Veuve Alcide LeBlanc.
No 79,740—Division D—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Vente d'effets mobiliers et argenterie.

Auguste Huard, exécuteur testamentaire de la défunte veuve Alcide LeBlanc, conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 24 septembre 1906 et rendu dans l'affaire de celle-ci, il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 9 octobre 1906 à 11 heures a. m., sur les lieux No 1011 rue Ursulines, entre les rues Rempart et Bourgogne, en cette ville pour le compte de ladite succession, les meubles de maison, effets mobiliers, argenterie, vases en bronze, etc., contenus dans ladite résidence, comme il est complètement détaillé dans l'inventaire enregistré dans cette affaire.

Conditions—Comptant

AUG. HUARD.
Encanteur indépendant.
27 sept—27—oct 3 7 9

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Consistant en deux cottages simples.

Portant les Nos municipaux 4709 et 4711 rue Royale respectivement, entre l'avenue Jourdan et la rue Sœurs.

Auguste Marchal vs Charles B. Lister.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 80,126 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 octobre 1906, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 189, borné par l'avenue Jourdan, les rues Royale, Dauphine et Sœurs, un desdits lots est désigné par le No vingt deux, maintenant lot quarante et un, et l'autre est désigné par le No trois, et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No vingt deux, maintenant quarante et un, ayant trente pieds de face à la rue Royale par cent vingt quatre pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No trois ayant trente pieds de face à la rue Royale sur cent vingt quatre pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Robert Legier & Walter L. Gleason, avocats pour le demandeur.
31 août—31—sept 7 14 21 28—oct 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Coin des rues Elmire et Urquhart.

Les bâtisses portant les Nos municipaux 1224 et 1226 rue Elmire.

Third District Building Association vs Mme Carrie Hill, femme de John Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 80,226 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 octobre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Désiré, Elmire et Urquhart, désigné par le No 12 de l'ilet 478 sur un arpentage ou plan fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 28 septembre 1901, annexé à un acte de vente passé pardevant Fred Zengel, notaire public, daté le 1er mars 1902, mesurant d'après cela trente et un pieds de face à la rue Elmire, la même largeur dans le fond, par une profondeur et façade à la rue Urquhart de cent vingt pieds cinq pouces et quatre lignes et formant l'encoignure des rues Elmire et Urquhart.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Zengel, Thomas & Sambon, avocats pour la demanderesse.
15 sept—15 21 28—oct 5 12 18

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Edward N. Dixon.

No 79,493—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

Propriété du Septième District.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 405 rue Baronne—JEUDI, le 4 octobre 1906, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 31 août 1906, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, [illegible] publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le septième district de cette ville, dans l'ilet 542 maintenant No 168, nouveau plan, compris entre les rues Leonidas, Plum, Poplar et Joliet, sur un plan de C. A. Hedin, voyer, dans l'étude de J. O. Stark, notaire, ledit lot est désigné par le No 20 et mesure trente pieds de face à la rue Leonidas, par cent vingt pieds.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans représentée en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque, portant huit pour cent d'intérêt par an, l'acquéreur devant payer les taxes de 1906 en plus du prix d'achat, devant faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur.

L'acte de vente pardevant Louis Martinet, notaire, aux frais de l'acquéreur.
W. E. Kerr, avocat pour la succession.
2 sept—2 9 16 23 30—oct 4

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Anthony J. Rossi vs Ike Schmisky.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 27,287—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 10me jour d'octobre 1906, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Frank T. Echezabal, avocat pour le demandeur.
29 sept—29 - oct 4 10

Adams Beck and Co. vs Salv. Valenti.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans -No 24,108—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le deuxième district de cette ville, MARDI, le 2me jour d'octobre 1906, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite à savoir: 1 "Pool Table", 1 lot de liqueurs assorties, 1 lot de chaises, tables, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau — Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Boatner & Mason, avocats pour les demandeurs.
21 sept—21 27—oct 2

AVIS AUX CREANCIERS.

Adolph Stahlike vs Standard Trading Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,162—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles B. [illegible], receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Hart & Kernan, avocats.
25 sept—25 29—oct 4

Si vous désirez les services d'un encanteur, pourquoi ne pas vous procurer le meilleur?

GEO. ST-PAUL,
—ENCANTEUR—
[illegible], Propriétés Foncières, Effets Mobiliers, le Contenu des Résidences, etc.
PHONE MAIN 2967—R.
137 RUE CARONDELET.
13 avril—1 an

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jilson P. Harrison—No 79,301.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Div. [illegible]

CONFORMEMENT à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, rendu le 20me jour de septembre 1906, je, le soussigné, administrateur de cette succession, vendrai à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur, LUNDI, le 8me jour d'octobre 1906 à midi, devant la porte d'entrée de la Cour Civile de District, située coin de la rue de Chartres et le Passage St Antoine, dans cette ville, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un "Military Bounty Land Warrant" du gouvernement des E.-U. No 18,941, pour 80 acres, situé sur n'importe laquelle des terres publiques des Etats Unis, sujet à enregistrement, ledit warrant étant maintenant en possession du soussigné.

JOHN R. HARRISON,
Administrateur.
F. Rivers Richardson, avocat.
27 sept—27—oct 1 6

CHARTER.

STATE OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS.

Be it known. That on this fourth day of September in the year of Our Lord, one thousand nine hundred and six, before me, J. C. Davey, Jr., a notary public, duly commissioned and qualified, personally came and appeared August C. Wuerpel, a resident of this city, and president of the New Orleans Land Company, a legal corporation of this city and State created by act before O. De Armas, late notary, on November 15th 1887, mortgage office, book 358, folio 239, and amended by act before Fred Zengel, May 23rd, 1895, mortgage office, book 516, folio 670, as per act before F. D. Charbonnet, notary, on November 26th, 1895, mortgage office, book 565, folio 98, and as per act before S. Rouen, notary public, on December 11th 1899, mortgage office, book 646, folio 684, who declared, that at a general meeting of the stockholders of the said NEW ORLEANS LAND COMPANY, held on December 6th, 1905, called in accordance with Act 149 of the Legislative Session of 1898, and preceded by the notices therein required, the capital stock of said corporation was increased from the sum of two hundred and fifty thousand dollars to the sum of five million dollars; said increase receiving the affirmative votes of 19,788 shares out of a total of 25 000 shares of the capital stock of said Land Company, and no negative votes, as the whole will more fully appear by reference to the minutes of said meeting hereto annexed as part hereof, within which is incorporated an affidavit of said appearer to the giving and publishing of the notices required by law.

And in accordance therewith Article III of the charter of the said NEW ORLEANS LAND COMPANY is changed to read as follows:

ARTICLE III.

The capital stock of this corporation is hereby fixed at the sum of five million dollars, divided into and represented by five hundred thousand shares of the par value of ten dollars each.

And said appearer declared that he appears before me, notary, for the purpose of putting in authentic form the adoption of said amendment, to the end that same may be recorded and filed in the office of the Secretary of State, according to law, and I have paragraphed said minutes "No Varietur" for identity with this act and have annexed said minutes hereto.

Thus done and passed in the presence of John L. Corcoran and Walter E. Adolph, competent witnesses, both of whom hereto sign their name with said party and me, the notary, the day and date aforesaid.

(Original Signed.)
A. C. WUERPEL
W. E. ADOLPH
JNO. L. CORCORAN.
JOHN C. DAVEY, JR.
Notary Public.

I, the undersigned, Recorder of Mortgages, in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that the above and foregoing act of amendment of corporation of the NEW ORLEANS LAND COMPANY was this day duly recorded in my office in Book 849, Folio [illegible]

New Orleans, La., September 4th 1906.
Signed, EMILE LEONARD.
Deputy Recorder of Mortgages.
A true copy
(Seal) JOHN C. DAVEY, JR.
Notary Public.

CHARTER.

STATE OF LOUISIANA - PARISH OF ORLEANS.

Be it known that on this fourth day of September in the year of Our Lord one thousand nine hundred and six, before me, J. C. Davey, Jr., a Notary Public in and for this Parish and State, duly commissioned and qualified, personally came and appeared A. C. Wuerpel, a resident of this city and the President of the New Orleans Land Company, a legal corporation of this City and State, created by Act before O. De Armas, late Notary, on November 15th, 1887, mortgage office book 358, folio 239 and amended by Act before Fred Zengel, Notary Public May 23rd 1895, mortgage office book 516, folio 670, as per Act before F. D. Charbonnet, Notary Public on November 26th 1895, mortgage office book 565, folio 98, and as per act before S. Rouen, Notary Public on December 11th, 1899, mortgage office book 646, folio 684.

Who declared: That at a general meeting of the stockholders of said NEW ORLEANS LAND COMPANY, held in this city on December 6th 1905, in accordance with Article IX of the charter, an amendment was adopted striking out Article VII and substituting in lieu thereof, the following:

ARTICLE VII.

"All the powers of this corporation shall be vested in and exercised by a Board of Directors composed of not less than nine nor more than fifteen stockholders, the number for each year to be fixed by resolution of the Board before the annual election herein provided for, each holding not less than twenty-five shares of its stock, elected annually, on the second Wednesday in May in each and every year (provided that the present Board of Directors shall have the right to elect not more than six additional directors to serve with them till the annual election in May, 1906), after due notice three times in ten days in one of the morning daily papers of this city. Each shareholder present or represented at said meeting shall be entitled to one vote for each share held by him, and the persons receiving a majority of the votes cast at said meeting shall be declared elected.

The Directors shall elect from their number a President and one or more Vice-Presidents.

In the event of a vacancy occurring on the Board, the remaining Directors shall elect a stockholder of the same qualifications to fill the unexpired term.

A majority of the whole Board shall constitute a quorum.

The Board of Directors of this corporation shall have the right at any time to sell all or any part of its property for cash or on terms of credit or to exchange it for stock in some other corporation, at such price and on such terms as to the Board of Directors may deem proper, or to sell same for part cash and part stock, and in the event of any such sale the cash, if any, after paying the debts of the corporation if any, shall be divided ratably among the stockholders and the stock in any other corporation if received, shall be represented by certificates of the new corporation to be delivered to the stockholders of this corporation in proportion to their interests therein; if such sale dispose of all the property of this corporation, then the payments and delivery of stock above referred to shall be made only on surrender of the certificates of stock in this corporation."

That amendment received the affirmative votes of 19,487 shares out of 25,000 shares of the capital stock of said Land Company, and no negative votes, as the whole will more fully appear by reference to a copy of the minutes of said meeting attested by said appearer.

And said appearer declared that he appeared before me, Notary, for the purpose of putting in authentic form the adoption of said amendment, to the end that same may be filed and recorded in the office of the Secretary of State according to law, and I have paragraphed said minutes "No Varietur" for identity with this act, and have annexed them hereto.

Thus done and passed in the presence of John L. Corcoran and Walter E. Adolph, competent witnesses, both of whom hereto sign with said party and me, Notary, the day and date aforesaid.

(Original Signed)—
A. C. WUERPEL.
W. E. ADOLPH
JNO. L. CORCORAN.
JOHN C. DAVEY, JR.
Notary Public.

I, the undersigned Recorder of Mortgages, in and for the Parish of Orleans State of Louisiana, do hereby certify that the above and foregoing Act of Amendment to incorporation of the NEW ORLEANS LAND COMPANY was this day duly recorded in my office in book 849 folio [illegible]

New Orleans, La., Sept. 4th 1906.
(Signed) EMILE LEONARD,
Deputy Recorder of Mortgages.
(Seal)
A True Copy
JOHN C. DAVEY, JR.
Notary Public.
8 sept—8 15 22 29—oct 9